

LA CHARTE AERI

Acronyme trouvé : **Atelier Experimentation Revitalisation Insertion**

Document récupéré aux alentours de juin 2023

AERI est une utopie réelle. Un espace d'entraide, de rencontre, de création, de lutte et de mise en commun. Un espace où nous inventons et mettons en forme un rêve collectif, où se mènent, se croisent et se frottent des actions politiques, culturelles, sociales, artistiques, éducatives et sportives. Un lieu où l'on invente des nouvelles façons de faire, ou l'on invente d'autre rapport aux autres et à soi : un espace d'émancipation.

Le rêve d'AERI s'articule autour des principes d'autonomie, d'égalité et d'ouverture. Et y répondre sincèrement est un effort de chaque instant. Le rêve d'AERI est de faire vivre une forme d'organisation fidèle à nos principes, qui permette à un tel espace de **durer**, de **grandir** et **d'ouvrir** ses portes à tous les habitant.e.s de notre quartier. Avec pour idéal d'adapter nos vies à nos valeurs.

AERI est une utopie et donc une expérimentation. Une expérimentation permanente. Nous n'avons pas trouvé de recette miracle—Nous essayons d'inventer en faisant, en nous méfiant de « ce qui va de soi », en acceptant les contretemps et les faux pas des un.e.s et des autres. Nous ne pouvons faire que des paris. Seul le temps pourra dire si ces paris ont bel et bien permis à nos rêves de prendre forme.

AERI est propriétaire de ses murs. Ce qui nous permet d'être ambitieux sur notre réflexion autour des questions d'autonomie. Sous toutes ses formes : alimentaires, vestimentaires, artistiques, dans la réparation d'objets, ... Mais nous avons des dépenses fixes, eau, électricité, assurance, entretien, etc. Chacun y participera comme il pourra. Nous louons aussi de temps en temps des espaces à des projets qui ne sont pas totalement à côté de la plaque de ce que nous faisons (tournages de films, stages AFDAS, castings, ...).

Au sein du collectif AERI personne n'est salarié. Et pour que ce projet tienne, chacun fait et donne en temps ce qu'il peut, avec ses limites.

Nous avons toujours besoin de volontaires : il y a toujours des choses à faire, à créer. Il suffit de passer la porte et de s'adresser à quelqu'un de la permanence ou de jeter un coup d'œil aux affiches et planning des chantiers en cours.

Par ailleurs, nous n'aimons pas beaucoup les serrures. Il y a des salles polyvalentes, des salles avec des outils mais pas de salles privatisées à AERI.

L'organisation d'AERI

Différents groupes composent et font vivre AERI. Ils ne sont ni statiques, ni fermés. Ils répondent à des fonctions et des objectifs différents. Pour éviter les faux semblants nous avons privilégié une structure qui explicite les différents niveaux d'implications et donc de responsabilité au sein d'AERI plutôt qu'une structure qui se dirait horizontale tout en dissimulant les multiples rapports de pouvoir qui la traverse.

Nous avons identifié plusieurs cercles d'implications afin de définir notre mode de fonctionnement :

- La communauté d'AERI -

Ce sont toutes les personnes qui ont déjà passé la porte de AERI, participent régulièrement à un atelier mais aussi toutes les personnes plus ou moins proches, ayant ou souhaitant avoir connaissance des activités de AERI. Elles sont informé.e.s par l'affichage dans le quartier et sur le lieu, par affichage dans le quartier, et flyer distribués. Tous et toutes sont invité.e.s à l'assemblée une fois par mois.

- Les ateliers -

Chaque activités (yoga, ciné-club, etc) ou collectifs (gilets jaunes, brigades de solidarité, etc) qui se déroulent au sein de AERI sont appelé "**ateliers**". Ils se réunissent avec **une autonomie et une marge de manœuvre** dans leurs prises de décisions internes dans la mesure où ils peuvent rester fidèles aux principes du projet.

Ils sont représentés par au minimum un.e référent.e aux assemblées. qui sont chargé.e.s de **transmettre les informations** et/ou demandes provenant de leur atelier et celles qui seront échangées pendant l'assemblée.

Enfin, il est demandé à chaque atelier **de désigner un.e ou deux référent.e.s** pour fluidifier le lien et la communication avec le collectif AERI. Les différentes activités qui auront lieu à AERI font partie d'un même projet, l'assemblée se veut le lien qui les relie.

- Le collectif AERI et les aerien.ne.s -

Le groupe garant du fonctionnement politique et technique d'e AERI. Il prend les décisions concernant les questions techniques, administratives, financières et de cohérence politique du lieu. Il assure la liaison avec le conseil d'administration de l'association qui est propriétaire du lieu. Le collectif a pour objectif de réduire son rôle à faire vivre le projet plutôt qu'à le diriger.

Si le collectif tâchera d'avoir une certaine réactivité, il privilégiera toujours le soin des aérien.n.e.s et du projet AERI à l'urgence.

Il se réunit une fois par semaine pour traiter les demandes, coordonner les activités et colmater les trous. Une fois par mois la réunion hebdomadaire est remplacée par un dîner pour continuer à rêver le projet indépendamment des questions logistiques.

Les Aériens et les Aeriennes

Ce sont toutes les personnes qui participent à faire vivre AERI sans pour autant appartenir au collectif ou à un atelier en particulier. Pour en faire partie, il suffit de participer à une permanence en binôme avec un membre du collectif. Un moment important pour découvrir les différents recoins de AERI.

Comment rejoindre le collectif AERI ?

Soit en faisant directement la demande à un membre du collectif, soit par une proposition du collectif.

Le collectif de AERI est ouvert selon certains critères à savoir :

- Faire partie de l'organisation d'un atelier

- Être actif.ve dans le lieu depuis un certain temps.
- Avoir rencontré tous les membres du collectif

- Connaître le projet et adhérer à la charte

- Participer aux différentes tâches du collectif : participer aux réunions et aux permanences, répondre aux demandes, gestion financière etc.

- Et qu'il n'y ait aucun veto de la part des membres du collectif

- Les temps de rencontres et d'élaboration -

L'ASSEMBLÉE D'AERI (chaque mois)

Tous les usagers se retrouvent lors de l'assemblée de AERI qui a lieu **une fois par mois**. En alternant : précédé par un ménage ou suivis par un apéro.

L'assemblée se réunit une fois par mois : Elle est ouverte à toutes personnes souhaitant découvrir ou s'impliquer au sein d'AERI. L'ordre du jour et la forme de l'assemblée seront préparés par des membres du collectif d'AERI et parfois par différents ateliers. L'ambition de l'assemblée est de répondre aux exigences de l'éducation populaire : ouverte, interactive et accessible.

Sous forme de discussions libres et de retours critiques, cette assemblée doit être le cœur de la réflexion sur le lieu. Elle se veut par ailleurs un espace de familiarisation à la prise de parole publique, de transmission et de circulation des savoirs politiques. Il est fortement recommandé aux personnes prenant part au projet d'assister à ses assemblées pour que nous puissions prétendre ensemble à une gestion collective du lieu.

La première partie de l'assemblée est consacrée à présenter AERI aux nouvelles personnes.

La seconde partie est un retour sur la vie d'AERI fait par les référent.e.s de chaque atelier.

La dernière partie est l'espace des propositions et d'éventuelles discussions autour du projet et de son avenir. C'est aussi le lieu pour prendre des décisions qui impliquent tous les ateliers.

LES PERMANENCES (du lundi au vendredi)

Un membre du collectif en binôme avec un volontaire de la communauté aeri assurent des permanences du **lundi au vendredi de 10h à 18h**. Ce sont les personnes référentes de l'accueil, des inscriptions sur le planning et de l'ouverture et de la fermeture de l'espace quand c'est nécessaire, de servir le café une fois quand le café de AERI sera ouvert.

LES FORMATION ET ANALYSES DE LA PRATIQUE (plusieurs fois par an)

Nous sommes contre toutes formes de domination. Cela induit d'interroger nos propres comportements et d'être dans une dynamique de déconstruction.

Afin que les principes énoncés ne restent pas vides, nous proposons avec l'aide de l'atelier "université populaire" et d'autres ateliers de AERI des temps de réflexion et de formation sur différentes thématiques (l'ouverture et l'accueil de chaque ateliers, formation pour lutter contre le racisme ou le sexisme, sur la question de l'entraide etc.)

LE BAL (une fois par an au début de l'été)

Le moment de mettre en valeur les ateliers, de réunir tous les participant.e.s du lieu et de s'ouvrir le plus possible sur le quartier. Toute la communauté de AERI est invitée à l'organiser et à y participer pour en faire un moment de joie et de rencontre.

LES VACANCES

L'espace AERI se calque sur les vacances scolaires de la région IDF. Chaque première semaine des vacances, AERI est ouvert aux collectifs et aux ateliers réguliers, mais la permanence est fermée. Chaque deuxième semaine, l'espace est complètement fermé, et aucune activité ne s'y produit.

Résolution des conflits :

De trop nombreux conflits (politiques, personnels ou, comme bien souvent, les deux mêlés) font éclater les projets utopiques comme le nôtre. Pour autant, nous ne comptons pas cacher conflits et désaccords car ils peuvent aussi être fertiles.

Si il y a un souci quelconque au sein d'AERI, que ce soit entre des membres du collectif, des membres des ateliers ou avec des personnes extérieures, nous ne comptons pas laisser les personnes impliquées gérer seul.e.s le conflit.

Nous comptons expérimenter différents types de médiation pour sortir des situations de blocages. En général nous prévoyons de solliciter les personnes n'étant pas impliquées ou ayant plus de recul sur la situation pour faire la médiation. En toute bienveillance et à

l'écoute des différents protagonistes, car il ne s'agit pas de s'imposer comme juge ou policier mais bien comme **médiateur.trice**.

Toute revendication, souffrance, malaise etc. doivent être pris en compte. S'il le faut, une médiation extérieure peut être utilisée.

Si aucune solution n'est trouvée avec la ou les personnes causant un dysfonctionnement au sein d'e AERI, l'exclusion du projet peut être envisagée.

Demandes, conditions d'entrée et d'organisation

Nous souhaitons que ce lieu reste essentiellement aux habitant.e.s du quartier et à la communauté de AERI. Pour ces raisons nous n'acceptons pas d'événements, réunions, soirées sans qu'ils soient portés par un atelier déjà présent dans le lieu. Les demandes provenant de l'extérieur doivent donc être co-organisées avec au minimum un atelier de AERI. Le collectif peut aider à rediriger les demandes vers les différents ateliers.

Pour proposer un nouvel atelier à AERI il faut formuler la demande au collectif, qui répondra en fonction de la disponibilité, de la cohérence politique et de l'équilibre de lieu. De plus les différentes conditions fixé pour rejoindre AERI sont :

- Proposer une activité **régulière, ouverte en principe ET dans les faits** au public et tout particulièrement au quartier,
- Rester à **prix libre, prix indicatif** ou **gratuit**.
- Participer à l'assemblée chaque mois
- Participation financière libre tous les 6 mois aux charges du lieu estimée à 30 000 euros minimum par an
- être partie prenante de l'entretien du lieu (laissez les salles telles qu'on les as trouvées, participer au ménage collectif tous les deux mois, aux travaux ponctuellement etc.)
- Chaque atelier est invité à faire des passerelles entre les différentes activités de AERI, pour favoriser le partage entre les différents publics.

- Le collectif se propose de faire un point une fois par an avant la rentrée de septembre avec les différents collectifs présents dans le lieu.

Pour les ateliers déjà présent dans AERI :

- Aeri est un lieu qui se partage, cela implique de laisser les salles utilisées comme elles ont été trouvées (ou mieux : dans un plus bel état) et de passer un coup de balais et de serpillière une fois la salle utilisée et le plus régulièrement possible dans les espaces collectifs (cuisine, couloir, toilettes)
- Pour l'utilisation des salles hors des créneaux réguliers il faut : vérifier sur le planning, accessible dans le couloir central, la disponibilité de la salle désirée et prévenir soit lors d'une permanence, soit par un mail envoyé au collectif.
- Rester conscient que AERI est un lieu mouvant. Les activités peuvent être annulées, décalées de salles, modifiées en fonction de l'actualité de l'espace.
- Pour toute demande urgente solliciter les membres du collectif lors de leur permanence ou par email sans passer par les téléphones personnels.
- Il est demandé à chaque atelier de proposer deux référent.e.s qui, en plus de savoir ouvrir et fermer le lieu, sont à même de fluidifier le lien avec le collectif.
- dire peut-être qu'on privatise le lieu et que parfois la priorité sera faite à la location ??
(grave)

En réunion

- On ne coupe pas la parole
- On ne monopolise pas la parole
- On essaye de se parler correctement
- On ne fait pas intervenir des sujets qui ne concernent qu'une petite partie de l'assemblée en public.

Cette charte est loin d'être figée elle est en réécriture permanente.